

MISSIONS

Missions de service public contribuant en priorité à la protection des espaces agricoles, naturels et forestiers et à la transparence du marché foncier rural.

COLLECTIVITÉS BÉNÉFICIAIRES

Communes principalement, EPCI-FP

PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION

Région PACA, dans les zones agricoles et naturelles

INTERVENTIONS	DOMAINES	TYPES	EXEMPLES
	<ul style="list-style-type: none"> Agriculture (installations agricoles et restructurations foncières) Préservation des terres agricoles Protection des ressources naturelles (espaces pastoraux, zones humides, eau, forêt...) Aménagement du territoire et développement local 	<ul style="list-style-type: none"> Conseil amont : connaissance territoriale de la structure foncière et des dynamiques agricoles. Aide à la définition d'une stratégie foncière rurale Ingénierie foncière : évaluation foncière, négociation et animation foncière, portage foncier (stockage), accompagnement des procédures biens sans maître Ingénierie de la concertation Assistance à la gestion et à l'exploitation : gestion locative des propriétés agricoles 	<ul style="list-style-type: none"> 63 communes des Hautes-Alpes dotées d'une convention de surveillance Conventions de stockage avec 10 communes (160 ha de réserve foncière dédiée à l'installation, la restructuration foncière, l'aménagement du territoire) 10 installations hors cadre familial/an dans le 05

MODALITÉS D'INTERVENTION

Deux niveaux possibles :

- obligations légales d'information : bilan tous les 6 mois des ventes en zones agricole et naturelle sur le territoire communal (gratuit)
- prestations rémunérées de différents types (avec conventionnement) :
 - surveillance des notifications de vente au fil de l'eau pour envisager une préemption
 - projet : installation agricole, constitution de réserve foncière, restructuration parcellaire
- concours technique pour la mise en œuvre d'opérations foncières (art L.141-5 et R. 141-2 du code rural et de la pêche maritime) : prestation rémunérée au résultat

STATUT

Société Anonyme sans but lucratif à conseil d'administration, constitué de 3 collèges dont un représentant des collectivités (art. L 141-1 et suivants du CRPM)

CONTACT

Les Pervenches
8 avenue Jean Jaurès
05000 GAP

✉ dds05@safer-paca.com

☎ 04.88.78.00.05

Pour en savoir plus : <http://www.safer-paca.com>